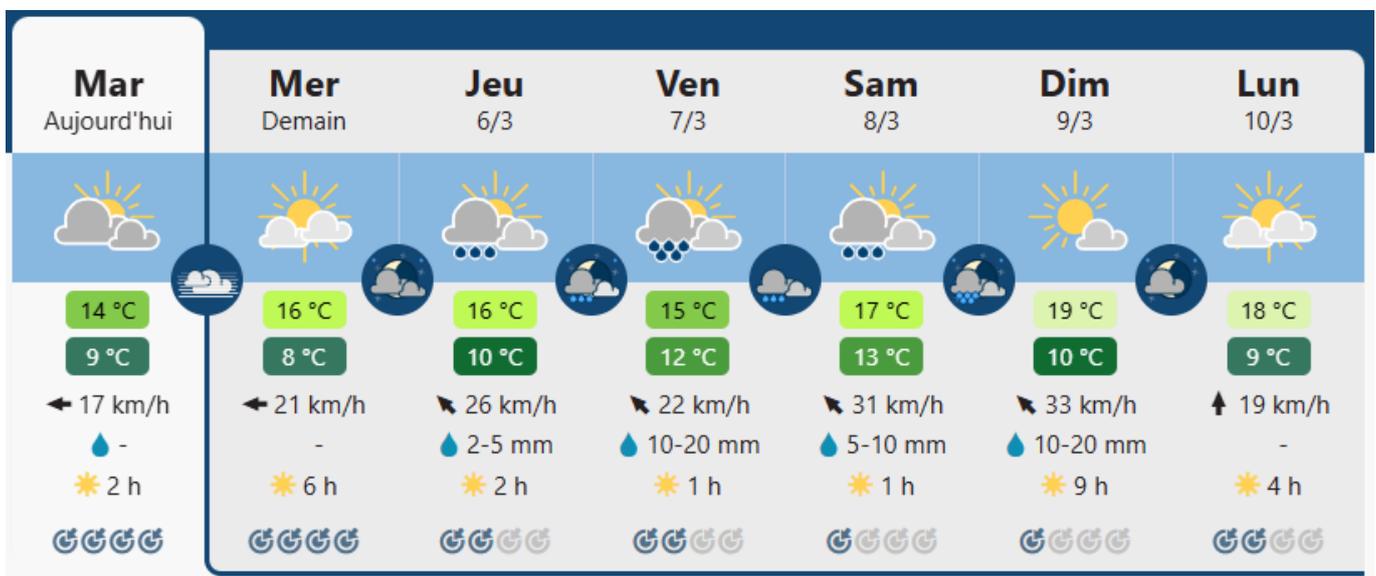


Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation.
Agrément Certiphyto : LRoog95

Prévisions météo (Perpignan 66000) :

Beaucoup d'humidité cette semaine, avec des températures assez chaudes : ce sont les conditions parfaites pour les maladies fongiques... A surveiller ! Aérez les tunnels au maximum tant qu'il ne pleut pas et éviter les arrosages.



Source : meteoblue.com

Point réglementation

Conversion

Il n'est plus possible de bénéficier d'une réduction de conversion partielle, c'est-à-dire d'un passage en conversion 2ème année ou conversion 3ème année sauf pour les parcelles couvertes par un programme La nature des parcelles ne pouvant pas bénéficier d'une réduction de la période de conversion a été précisée :

- Les arbres isolés sur des parcelles non engagées en AB (hors parcelles couvertes par un programme officiel comme cité plus haut)
- Les parcelles ou partie de parcelles bâties, chemins, terre-plein / plateforme / parking de bâtiment agricoles, ...

Pour effectuer un " constat de friche/terres non cultivées ", le contrôle des parcelles par ECOCERT avant le début des pratiques culturales Bio (semis, labour) est obligatoire à moins de laisser une bande témoin et de fournir des photos témoins de l'état parcellaire antérieur.

Rotation : cas du re-semis naturel [coriandre]

Une culture issue d'un re-semis naturel ne peut pas être considéré comme une culture semi-pérenne et doit donc être comptabilisée 2 fois dans la rotation ", ce qui est notamment le cas de la coriandre. Si de la coriandre est présente 3 ans de suite dans la rotation, une non-conformité sera relevée qui pourra, si elle se répète encore, entraîner le déclassement de la production, voire de la parcelle.

Fertilisation

Cuivre (AMM) : 28 kg de cuivre par ha et par période de 7 ans. Le calcul du cumul de la dose de cuivre se réalise à la parcelle traitée et pour chaque culture à compter de l'année de passage au nouveau règlement Bio UE, à savoir le 1er janvier 2022.

Les engrais foliaires et les oligo-éléments ne doivent pas être utilisés pour un usage fongicide ou bactéricide.

Semences

Avoine rude : maintenue en dérogation temporaire jusqu'au 25 mai 2025. Après cette date, il devrait retrouver son statut « hors dérogation »

Semences fourragères : pour être utilisable en Agriculture Biologique, un mélange de semences fourragères doit être constitué :

- D'un minimum de 70 % de semences biologiques ou en conversion (C2) (en poids du mélange)
- D'un maximum de 30 % de semences conventionnelles non traitées autorisées.

La liste est désormais négative, il faut maintenant vérifier que les variétés conventionnelles non traitées utilisées n'y sont pas mentionnées pour pouvoir les utiliser. A noter que les semences dont le statut dérogatoire est " Hors Dérogation " (HD), ne peuvent être utilisées en conventionnel, même si elles ne sont pas listées dans cette liste négative.

Semences enrobées : S'il s'agit de semences biologiques ou en conversion enrobées, aucune attestation d'enrobage UAB ne sera à fournir lors de votre audit.

S'il s'agit de semences non biologiques non traitées chimiquement enrobées avec des produits dont vous ne pouvez pas justifier de la conformité : un manquement sera relevé mais celui-ci ne remettra pas en cause la certification des cultures concernées jusqu'au 10 janvier 2026. Passé cette date, l'absence de preuve de conformité de l'enrobant pourra provoquer le déclassement de la récolte.

Synthèse d'Emeline Sainsot (Civam Bio 66)

Fiche culture : l'oignon

Lien vers une fiche de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, très complète : [ici](#).

Gestion des ravageurs en PBI

Le printemps arrive bientôt, et avec lui les problématiques de pucerons ! Avec les températures douces, les conditions sont favorables aux pucerons en cultures sous abris, restez vigilants !

La PBI (protection biologique intégrée) est un moyen de lutte contre les ravageurs qui a fait ses preuves. Il est possible de s'appuyer sur plusieurs leviers :

- Favoriser le **maintien des auxiliaires** : bandes fleuries, plantes réservoirs (ex. alysse maritime) dans la culture, bande enherbées et haies à proximité des zones de cultures
- Introduire des auxiliaires par des **lâchers**
- Utilisation en complément de **traitements de biocontrôle**, les plus spécifiques possible

Quelques rappels pour bien préparer la saison, et commencer la lutte dès les premières apparitions !

Gestion des pucerons



Puceron vert sur salade avec une pupe de syrpe (auxiliaire)



Foyer de pucerons sur céleri branche

➤ Sur cultures d'hiver (salades, céleri branche)

- ✓ Retirer les pieds les plus touchés (attention, pour les céleris les pucerons sont souvent au niveau du cœur donc peu visibles sur les feuilles)
- ✓ Faire un savon potassique en localisé si présence de miellat
- ✓ Réaliser un lâcher de larves de Chrysopes si les plants sont encore jeune (5 larves/m²).

Et pour rappel, veillez à **vider totalement les serres ou chapelles lors des fins de culture d'hiver** afin d'éviter de garder un foyer localement qui risque d'infecter les nouvelles cultures implantées.

➤ Sur aubergine, courgette, concombre, melon

1. Repérer et détruire les premiers foyers
2. Si possible, identifier le puceron. Quelques ressources pour cela :
 - [Fiche schématique](#) du Bulletin technique Légumes Bio 2024
 - Plateforme [Encyclop'aphid](#) de l'INRAE avec une identification visuelle par culture
 - [Guide Bioplanet](#)
 - Ne pas hésiter à nous consulter si besoin !

3. Méthodes de lutte

- **La régulation naturelle** : en **préventif**, mettre en place des bandes fleuries, des plantes relais (ex. alysse maritime), des céréales (qui attirent des pucerons qui ne vont pas sur les légumes), maintenir les bandes enherber et les haies. Cela permet aux auxiliaires de s'installer et d'être présents pour réguler une attaque dès le début. Passer dans les cultures pour repérer ces auxiliaires et les laisser intervenir s'ils sont déjà présents !



De gauche à droite : larves de coccinelles, de syrphes, de cécidomyies, *Aphidius colemani* sortant d'une momie de puceron



Mise en place de bandes fleuries :



Abordable (0,2€/m²), facile à mettre en place et à entretenir, les bandes fleuries permettent d'attirer des auxiliaires et pollinisateurs bénéfiques aux cultures.

L'idéal est de semer une bande fleurie à l'automne, mais cela peut être fait aussi en fin d'hiver (Février-Mars), alors c'est le moment !

Les espèces sont choisies pour avoir une floraison la plus étalée possible et pour attirer les auxiliaires. Le mélange conçu par la Civam Bio 66 contient par exemple Pâquerette, Alysse maritime, Trèfle blanc, Achillée millefeuille, Œil de bœuf, Souci, Bleuet, Mélilot officinal. De nombreux mélanges sont proposés par les fournisseurs et peuvent être utilisés directement.

- **Lâchers d'auxiliaires** : si la régulation naturelle ne se met pas en place, des lâchers peuvent réguler les pucerons. On peut lâcher des **auxiliaires prédateurs** (coccinelles, larves de syrphes, de cécidomyies ou de chrysopes) ou des **parasitoïdes** (*Aphidius colemani*, *Aphidius ervi*, *Praon volucre*...). Pour les parasitoïdes, il faut s'assurer de la compatibilité avec le puceron (par exemple, *Aphidius colemani* ne parasite pas *Macrosiphum euphorbiae*...); il est aussi possible d'opter pour un mélange de plusieurs parasitoïdes, pour faciliter le choix et cibler plusieurs pucerons.
- **Traitement** : si la pression est forte, il peut être nécessaire de procéder à un traitement. Le plus courant est un traitement au savon noir, mais d'autres produits sont homologués selon les cultures (huile essentielle d'orange douce, huile de colza, polymères). NB : Le **savon noir** contient des sels potassiques d'acides gras dont le pourcentage varie en fonction des produits. Ces sels agissent par contact avec la cuticule des insectes : ils ont une action desséchante et étouffante. Voir le [dossier spécial du GRAB](#) sur les différents produits.

Ces produits peuvent impacter les auxiliaires présents, à utiliser donc avec parcimonie si vous faites des lâchers ! Le traitement peut être réalisé avant le premier lâcher en cas d'infestation massive.

Gestion des acariens tétranyques ou araignées rouges (*Tetranychus urticae*)

➤ Maintenir une pression faible

1. **Gestion du climat sous abri** : les acariens tétranyques sont gênés par des conditions humides. Autant que possible, réaliser des aspersion ou bassinage (10 à 15 minutes) afin d'augmenter l'hygrométrie sous abris. Attention cependant au risque de mildiou de certaines cultures (concombre, tomate...).
2. **Eliminer les premiers foyers** : les dégâts sont des tâches jaunes sur les feuilles et des piqûres visibles. En retournant la feuille, on voit les acariens. Les adultes et derniers stades sont très reconnaissables avec un corps très foncé et/ou deux tâches sur les côtés.



3. **Introduction préventive de *Amblyseius californicus* (aussi appelé *Neoseiulus californicus*)** : en début de culture, mettre en place 1 sachet pour 3-4 plants. Cet auxiliaire est efficace même à faible densité de tétranyques et peut se maintenir dans la culture en se nourrissant d'autres proies (thrips) ou de pollen. Il est d'ailleurs possible de disperser du pollen pour favoriser son installation.



➤ En cas de forte pression

1. **Introduction de *Phytoseiulus persimilis*** : à introduire sur foyers d'acariens (2000 pour un tunnel de 400 m² environ). Ce petit acarien rouge, très mobile sur la feuille, est très efficace car il peut consommer beaucoup de tétranyques et se développer rapidement. Selon les conditions, il peut toutefois être difficile à installer et conserver dans la culture : il lui faut une humidité élevée (>70%), sinon il se réfugie à la base des plantes alors que les foyers sont en haut des plantes. En l'absence de proies en quantité suffisante, sa population décline rapidement et il fait preuve de cannibalisme. L'installation sur tomates est également difficile du fait des trichomes (poils) sur les plants, qui sont toxiques et gênent leurs déplacements.



2. **Traitement** : plusieurs produits sont homologués contre acariens tétranyques :

- Savon noir : NEUDOSAN et FLIPPER
- *Beauvaria bassiana* ou autres champignons: NATURALIS, LALGUARD
- Maltodextrine : ERADICOAT
- Soufre : sur tomates et aubergines, FLUIDOSOUFRE, HELIOSOUFRE, MICROTHIOL
- Huile essentielle d'orange douce : OROCIDÉ, PREV-GOLD
- Huile de colza : NATIVERT, NATUREN

Pensez à vérifier les doses, cultures et conditions d'applications sur [ephy.anses!](http://ephy.anses.fr)

Ces produits peuvent impacter les auxiliaires présents, à utiliser donc avec parcimonie si vous faites des lâchers !

Gestion de l'acarose bronzée

L'acarose bronzée est causée par l'acarien microscopique *Aculops lycopersici*. Ces acariens entraînent une coloration brune des tiges/ dessèchement des folioles. Les dégâts commencent souvent par le bas des plantes ou en hauteur sous les ouvrants !

- Bien faire attention à la gestion du climat dans les serres. Bassinages réguliers et copieux pour augmenter le degré d'hygrométrie.
- Effeillage
- Traitements homologués : Soufre
Microthiol special disperss : 7.5 kg/ha, 2 appli. Max, DAR 3 jours.
Heliosoufre : 7.5 L/ha, 6 appli max, DAR 3 jours.
Fluidosoufre : 20 kg/ha, 3 appli max, DAR 3 jours.

Gestion de *Tuta absoluta*

Pour améliorer la gestion de *Tuta absoluta*, il est important de combiner différents leviers !

- **Confusion sexuelle** : à mettre en place dès la plantation, 1000 diffuseurs/ha à renouveler tous les 110-120 jours. Bien suivre les recommandations de mise en place (hauteur 80-100 cm, sans torsion excessive, renforcer les bordures...)
- Piégeage pour la **détection**
- **Éliminer** les folioles touchées
- Retirer les **solanacées sauvages** en bordure de serre, qui peuvent aussi être attaquées (ex. morelle noire)
- Applications de **Bt** : ne pas hésiter à répéter les applications, en variant les souches de Bt
- On peut également introduire des **auxiliaires** : *Macrolophus pygmaeus* (achat, ou en secouant des soucis au dessus des tomates), *Trichogramma achaeae* en lâchers réguliers (25 individus/m²)

Fiche technique plus complète « Gestion de la *Tuta absoluta* » : [cliquez ici](#)

Fiche technique confusion sexuelle ISONET T3 (CBC Biogard) : [cliquez ici](#)

Gestion des thrips

En lutte biologique, on utilise d'autres acariens prédateurs : *Amblyseius cucumeris* et *Amblyseius swirski*. On peut les utiliser en préventif ou en curatif, en accrochant des sachets dans la culture.

Les punaises Orius (photo ci-contre) sont aussi des auxiliaires naturellement présents contre le thrips.

Produits homologués contre le thrips :

- Savon noir : FLIPPER
- *Beauveria bassiana* ou autres champignons: BOTANIGARD, FB FE9901 OD, LALGUARD, NATURALIS, SUMIFLY, VELIFER
- Huile essentielle d'orange douce : ESSEN'CIEL, LIMOCIDE, OROCIDÉ, PREV-GOLD
- Azadirachtine : NEEMAZAL, OIKOS
- Spinosad : SUCESS



Attention, l'azadirachtine et le spinosad sont toxiques sur tous les auxiliaires ! Cela peut impacter votre lutte biologique ou la régulation naturelle...

Pensez à vérifier les doses, cultures et conditions d'applications sur [ephy.anses](http://ephy.anses.fr) !

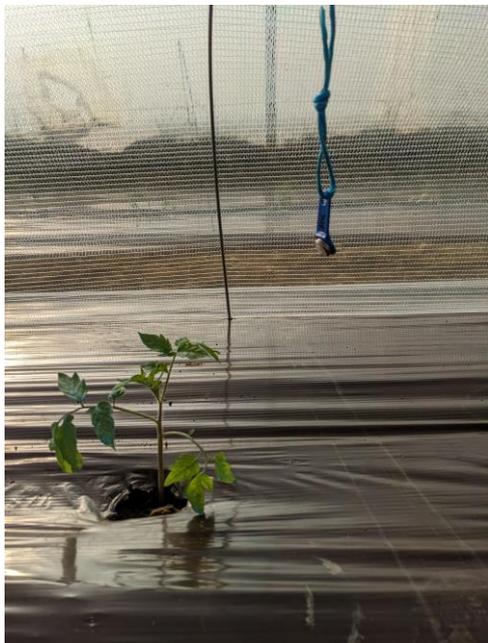
Livret « Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique »

Ce [livret](#) rédigé par BioOccitanie recense des initiatives de producteurs sur la commercialisation et l'organisation des ventes. Il est très détaillé et documenté, cela peut être source d'inspirations !



Quelques nouvelles de Biophyto

Nous avons planté les **tomates** ! C'est un essai sur la **précocité** avec l'utilisation de couvertures thermiques sur chenillettes, le tout sous abri (500 trous, P17 ou double P17, Filclimat, EVA). Ce sont des tomates déterminées, afin qu'elles ne dépassent pas trop vite des chenillettes !



Mise en place de l'essai : résultats pour le mois de juin !

Nous travaillons aussi sur les **bandes fleuries**, cette année encore. La bande fleurie mise en place l'année dernière, sur le bord intérieur d'un tunnel, a été complétée avec des nouveaux semis pour les espèces annuelles, et une culture de fenouil est en place. Nous essaierons de quantifier l'apport de la bande fleurie pour la protection de la culture !



Pôle Maraichage du Civam Bio 66 : Appui technique et expérimentation en maraîchage bio

Aline GILLET
aline.gillet@bio66.com
06 12 93 50 02

Antoine FOSSATI
antoine.fossati@bio66.com
06 82 32 82 50